

Contribution Thème IV :

Pour un syndicalisme enseignant en phase avec le réel de la profession

Après les élections de décembre 2014, nous devons redéfinir le lien qui unit les professeurs au syndicat majoritaire.

L'adhésion au SNES-FSU ne va plus de soi: Les collègues ne se syndiquent qu'épisodiquement et pensent le syndicat comme une entité qui leur est extérieure. Le vote pour les listes du SNES-FSU ne va plus de soi, même auprès de syndiqués! La crise de la démocratie représentative n'épargne pas le syndicalisme et le SNES en particulier. Pourtant, la « soif » de démocratie directe est plus forte que jamais dans le champ social comme dans le monde éducatif. Comment s'appuyer sur ces aspirations légitimes pour repenser nos pratiques syndicales ?

Comment faire en sorte que l'appartenance au SNES redevienne un élément de l'identité professionnelle des personnels du second degré?

Les controverses professionnelles, didactiques et pédagogiques, doivent être mieux prises en charge par le syndicat qui doit devenir le lieu d'échange et de débat d'une profession qui entend reprendre en main son métier et se réapproprier ainsi son travail. Il serait de ce point de vue intéressant que la formation syndicale investisse syndicalement les questions professionnelles, comme le suggèrent les textes préparatoires, tout comme la question du travail, riche de ses réserves d'alternatives. La section syndicale d'établissement est par excellence le lieu où les salariés peuvent partager la réflexion sur le concret de leur travail, en débattre, l'analyser, discuter les prescriptions, s'accorder sur la façon de faire un bon travail. Cela suppose que nous envisagions le rôle du S1 autrement que de façon descendante : il ne peut être que celui qui rapporte dans l'établissement la bonne parole syndicale élaborée ailleurs, il doit aussi être celui qui organise et rend possible le débat entre pairs.

De la même façon, les modalités d'action classiques, en particulier la grève, ne convainquent pas spontanément un grand nombre de collègues qui seraient pourtant prêts à s'engager à nos côtés, dans un premier temps au moyen de modalités d'action jugées moins connotées, comme l'a montrée l'opération *GrainS de sable*. Nos plans d'action nationaux doivent également plus systématiquement faire appel aux assemblées générales d'établissement pour que les équipes décident collectivement de modalités d'action qui rassemblent les collègues, facilitent l'entrée dans l'action du plus grand nombre sur le lieu de travail et construisent des collectifs de lutte qui convergent dans l'action vers des rendez-vous nationaux de grève. Nous faisons fausse route quand nous nous défions du local : c'est bien là que se construit la vie syndicale en articulation avec les démarches académiques et nationales.

L'établissement reste en effet le lieu le plus pertinent pour l'inscription de nos collègues dans la vie syndicale.